

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18613 - 72ÈME ANNÉE

9e Congrès du PCR – 5 février 2017 à Sainte-Suzanne

Propositions du PCR pour la culture et l'éducation



Lors de notre 9e congrès, nous serons amenés à réfléchir sur plusieurs propositions pour l'élaboration d'un projet commun et partagé.

Le RESPECT de notre diversité !

* « Les Réunionnais-es, venu-e-s de tous les coins du monde, constituent un peuple avec son histoire, sa culture, sa langue, son identité.

Comme l'a proclamé le Manifeste des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise, les cultures et religions des origines diverses de notre peuplement doivent être respectées à la fois pour valoriser les atouts de cette diversité et pour renforcer l'unité, la cohésion, la solidarité, la fraternité du peuple réunionnais. »

Le peuple réunionnais se comprend au travers du prisme : Réunionnais : un peuple - une Culture.

Les Réunionnais est un peuple banian, un peuple aux origines multiples qui, pourtant, montre au monde entier son vivre ensemble.

« Réunis, on est » et nous devons être fiers et heureux de donner cet exemple positif à ceux qui nous regardent.

Le RESPECT de nos difficultés.

*" Traiter l'illettrisme, fléau majeur, par une équipe pluridisciplinaire [pédagogique et sociale]"

Lutte contre l'illettrisme : le PCR, La Réunion plus que jamais mobilisés !

116 000 personnes sont concernées par le phénomène de l'illettrisme, soit 22,6 % des 16-65 ans ayant été scolarisés.

Un jeune sur sept se trouve en situation d'illettrisme

- 14 % des jeunes de 16 à 29 ans rencontrent des difficultés face à l'écrit

- 33 % des personnes âgées de 50 à 59 ans se trouvent également en grande difficulté

- 39 % des personnes de 60 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, cependant comparativement à 2007, la part de cette tranche d'âge diminue entre 2007 et 2011, passant de 52 % à 39 %.

- Les hommes sont deux fois plus en difficulté que les femmes.

- La part des personnes sorties du système scolaire sans qualification reste très élevée, même parmi les générations les plus jeunes.

(Source INSEE/IVQ 2011)

L'illettrisme est donc un véritable fléau, sur l'île ! Plusieurs tentatives continuent d'être menées mais force est de constater que le résultat est infructueux. Le nombre d'illettrés ne baisse toujours pas.

Pour mettre en échec l'illettrisme, le problème doit être réellement entendu de tous et les solutions doivent provenir de la base pour que le succès soit au rendez-vous.

La municipalité de Sainte Suzanne souhaite mettre en œuvre, avec sa population, un projet pour lutter contre l'illettrisme, au départ sur sa commune pour toucher ensuite toute La Réunion. Elle va utiliser la méthode d'alphabétisation « Yo si puedo », en collaboration avec une association France-cubaine.

Le RESPECT de nos spécificités géographiques et culturelles.

*" Les calendriers et rythmes scolaires doivent respecter notre climat et notre positionnement géographique.

À quand un calendrier climatique, notre arlésienne réunionnaise ?

Tous les ans, à la rentrée de janvier, les mêmes plaintes s'élèvent, relayées par les médias : les salles de classe sont surchauffées et les élèves, comme les enseignants, sont abasourdis par la chaleur.

Cela fait des années que les journalistes interviewent élèves, enseignants et même parents à la reprise des vacances d'été.

Auparavant, le calendrier scolaire de la Réunion était calqué sur le climat de l'île. Ainsi, durant toute la période estivale et cyclonique - de fin décembre à

mars-, les élèves étaient en vacances d'été, en grandes vacances.

De 1922 à 1984, les vacances estivales commençaient deux jours avant Noël et se terminaient début mars.

Et c'est à partir de 1984, date de la création de l'Académie de la Réunion, que les dates des vacances se sont modifiées. Si au départ, le Recteur voulait faire reprendre les élèves dès fin janvier, il finit par revenir sur sa décision, face aux nombreuses protestations. La rentrée fut tout de même avancée à la mi-février. Mais le Recteur restait convaincu que cette longue coupure placée en plein milieu de l'année scolaire était nuisible aux apprentissages.

En 1988, les vacances passent à 11 jours pour le mois de février. Il ne reste plus que 4 jours de vacances en février en 1996 et 3 jours en 1999. C'est ensuite le mois de janvier qui, chaque année, voit son nombre de jours de vacances diminuer.

Malgré les recommandations des pédopsychiatres, malgré les résultats de sondages menés auprès de la population, les enfants sont envoyés à l'école en plein été, dans des classes surchauffées et mal ventilées.

Mais il est difficile de résoudre le problème du calendrier scolaire à la Réunion, car deux camps s'opposent. D'un côté, les partisans du calendrier actuel, qui souhaitent son maintien et qui avancent comme arguments que :

- Les lycéens sont pénalisés lorsqu'ils doivent passer des concours ou examens nationaux.

- Les vacances de deux mois en plein milieu d'année scolaire obligent à faire des révisions à la rentrée des vacances d'été car les élèves ont tout oublié.

- La réhabilitation des bâtiments scolaires existants au niveau de l'isolation thermique et de l'aération pourrait suffire à faire baisser les températures dans les salles de classe améliorant ainsi les conditions de travail.

- Les futures constructions scolaires doivent faire l'objet d'étude au niveau thermique afin qu'elles soient mieux aérées et plus fraîches : classes orientées face au vent.

- Il n'y a qu'à installer des climatiseurs ou des ventilateurs (moins onéreux) dans les classes et laisser les élèves boire de l'eau, pendant les cours.

De l'autre côté, les partisans du calendrier climatique, de plus en plus nombreux, contre-argumentent que :

- Travailler en plein été, dans des classes surchauffées n'est pas productif. Les élèves sont assommés par la chaleur.

- Calquer le calendrier scolaire de la Réunion sur celui de la France est une aberration. En France, les élèves sont en vacances durant les mois les plus chauds de l'année, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les petits Réunionnais ?

- L'installation de ventilateurs dans les salles de classe n'a pas vraiment amélioré la situation. Ceux-ci ne font que brasser de l'air chaud.

- La réduction des petites vacances placées en octobre, mars et mai, permettrait de rallonger celles d'été sans toucher au début des vacances d'hiver australes. Ainsi, les jeunes bacheliers devant partir faire leurs études en France ne seraient pas pénalisés.

Edito

42.000 familles pauvres exclues du droit à un logement social

« 42 000 ménages éligibles au dispositif LLTS (logement locatif très social) logent dans le secteur libre, alors qu'ils auraient droit à un logement dans le parc social », c'est ce qu'écrit l'INSEE dans une publication parue avant-hier.

Cette donnée est un nouvel exemple de l'incapacité du système actuel à régler les problèmes des Réunionnais, et les conséquences sont catastrophiques. Comme son nom l'indique, le logement locatif très social est destiné à fournir un toit décent aux personnes les plus pauvres. 42.000 familles parmi les plus pauvres de La Réunion sont exclues de ce droit, et doivent donc louer un logement dans le secteur libre. Le mot libre veut dire que le propriétaire peut fixer le loyer qu'il veut à condition de trouver un acheteur. Ce montant peut être encadré en cas de subvention de l'État à une personne qui veut acheter un logement pour le louer. Il sera de toute façon supérieur au prix d'un loyer dans le LLTS. Cela veut donc dire que 42.000 familles sont donc obligées d'aller vers un logement dont le prix va gréver encore plus gravement un pouvoir d'achat déjà très faible.

Le problème résulte dans l'incapacité des pouvoirs publics de construire suffisamment de logements sociaux. Le logement est une compétence de l'État. C'est l'État qui verse chaque année des subventions aux bailleurs sociaux pour qu'ils bâtissent ou rénovent (LBU). C'est également l'État qui donne des aides fiscales aux mêmes bailleurs sociaux, sous forme de défiscalisation.

La pénurie est un constat partagé. En 2015, Manuel Valls, alors Premier ministre, était venu à Saint-Denis

présenter le Plan logement du gouvernement. L'annonce était d'arriver à construire 10.000 logements sociaux par an pour tout l'outre-mer. Cette semaine, le Sénat a débattu du projet de loi sur l'égalité réelle. Un objectif est d'arriver à une convergence des niveaux de vie au bout d'une période de 10 ans.

Sur cette base, Gélita Hoarau a demandé que la loi rend compte de ces deux engagements, en inscrivant sur la période de son application le nombre de logements que l'État devra construire. Il était demandé d'écrire en substance que 100.000 logements sociaux seront produits grâce au soutien de l'État en 10 ans. Cela permettait de donner illustration concrète et immédiatement applicable d'un engagement pris par l'État.

Cette demande s'est heurtée au refus de la ministre des Outre-mer, suivi par un vote négatif de la majorité sénatoriale. Qu'est-ce qui empêche d'inscrire dans le texte un engagement qui avait été prononcé par un Premier ministre ? La crise du logement social est trop sérieuse pour que ses victimes soient livrées à la loi de l'offre et de la demande d'une part, et d'autre part parce qu'elle doit se résumer en actes concrets pour affirmer la solidarité avec les plus démunis.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

L' aberration, en 2017, se poursuit toujours et voir même empire, preuve en sont les nouveaux calendriers 2017-2020 :

Année scolaire 2017-2018

Rentrée des enseignants >> jeudi 17 août 2017
 Rentrée des élèves >> vendredi 18 août 2017
 Vacances après 1ère période >> samedi 14 octobre 2017 au lundi 30 octobre 2017
 Vacances été austral >> samedi 23 décembre 2017 au lundi 29 janvier 2018
 Vacances après 3e période >> samedi 10 mars 2018 au lundi 26 mars 2018
 Vacances après 4e période >> samedi 5 mai 2018 au jeudi 17 mai 2018
 Début vacances d'hiver austral >> samedi 7 juillet 2018

Année scolaire 2018-2019

Rentrée des enseignants >> jeudi 16 août 2018
 Rentrée des élèves >> vendredi 17 août 2018
 Vacances après 1ère période >> samedi 13 octobre 2018 au lundi 29 octobre 2018
 Vacances été austral >> samedi 22 décembre 2018 au lundi 28 janvier 2019
 Vacances après 3e période >> samedi 9 mars 2019 au lundi 25 mars 2019
 Vacances après 4e période >> mardi 7 mai 2019 au lundi 20 mai 2019
 Début vacances d'hiver austral >> samedi 6 juillet 2019

Année scolaire 2019-2020

Rentrée des enseignants >> mercredi 14 août 2019
 Rentrée des élèves >> vendredi 16 août 2019
 Vacances après 1ère période >> samedi 12 octobre 2019 au lundi 28 octobre 2019
 Vacances été austral >> jeudi 19 décembre 2019 au lundi 27 janvier 2020
 Vacances après 3e période >> samedi 7 mars 2020 au lundi 23 mars 2020
 Vacances après 4e période >> jeudi 30 avril 2020 au jeudi 14 mai 2020
 Début vacances d'hiver austral >> samedi 4 juillet 2020

Source : Site de l'académie de La Réunion

Ainsi donc, à partir de 2017, nos marmay va retourner l'école après le 20 décembre !

Encore une démonstration de la non prise en compte de notre "reunionnaisete"!

Après la « fet'Kaf », nou voila obliges de retourne l'école !

Zot i voit bien l'importance accordée aux Réunionnais, à notre identité !

À quand un calendrier respectueux de notre positionnement géographique ???

Nou l'est dans l'hémisphère SUD, les saisons l'est inversé !

Le RESPECT du Réunionnais.

*" Promouvoir la responsabilité d'éducation populaire des médias »

« Le droit du public à une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste, rappelé dans la Déclaration des Droits de l'Homme et la Constitution française, guide le journaliste dans l'exercice de sa mission. Cette responsabilité vis-à-vis du citoyen prime sur toute autre. »

Ceci est le préambule à la Charte d'éthique professionnelle du Syndicat national des journalistes (SNJ), principal syndicat de la branche en France.

Les médias, quels qu'ils soient, ont donc la responsabilité de leurs écrits et dires.

Les médias doivent conscientiser le lecteur, doivent lui apporter une information claire et analytique.

Les médias ont donc la responsabilité de démontrer l'intérêt de la culture réunionnaise, du créole à l'école, de l'identité réunionnaise.

Le media doit être transparent et ne pas être un filtre de la réalité.

Nadine Damour

In kozman pou la rout

« **Fourmi i marsh dsou la tèr kréol i koné !** »

Ala in kozman moin la touzour antann konmsa. Pou moin, sa i vé dir, konm désertin i èm mète z'ot né partou, mèm sak zot i dovré pa oir zot i oi, é sak zot i dovré pa konète zot i koné. Mé ala ké mèrkrodi soir, moin lété an parmi demoun mi koné dopi lontan, kan in moun i di amoin konmsa : kan fourmi i marsh dsou la tèr, pèrsone i oi pa li, i koné pa li lé la, mé baba ! Kan li sort dann la limyèr sé l'èr ké toulmoun i oi la. Sak i vé dir toultan ké ou lé dann la klandéstitinité pou out bann z'afèr d'vi, pèrsone i koné pa. Mé kan sa i débord o piblik, in n'éstan tout demoun i koné : si sé in bon n'afèr tanmyé !

Mé si sé in mové z'afèr, la lé pa bon la mé z'ami. Donk shoizi lo kozman zot i vé ! Dann shakinn nana in manyèr pou konprann la vi. Alé !Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Quelle place pour le créole réunionnais ?

Ci-après, le témoignage de Monsieur Daniel Honore, acteur culturel investi :

Ci-après, le témoignage de Monsieur Daniel Honore, acteur culturel investi :

Quelle est, d'après vous, la place accordée au créole dans notre culture réunionnaise ?

« Le 21 février 1999, a été déclaré par l'UNESCO « journée internationale de la langue maternelle » ; la nôtre de langue maternelle, c'est le créole.

Nous ne pouvons pas oublier que le créole est, à l'instar du métissage sanguin, le résultat d'un mélange créé par la nécessité et imposé par l'histoire et donc né dans la violence, une violence multiple reconnue qui devra plus tard être ressentie par nous comme créatrice de bienfaits et pourtant acceptée, revendiquée par tous pour refuser le désir de vengeance.

Peut-on imaginer élément plus déterminant pour la naissance et le développement d'un peuple ? Une langue est la base indispensable pour que des êtres humains se rencontrent, mettent des choses en commun, éprouvent le besoin de

créer et de vivre ensemble. L'identité du Réunionnais ne peut ignorer la fierté découlant de l'histoire, de la diversité de nos origines et de la richesse de notre culture.

« L'École doit intégrer notre culture, notre histoire et notre identité mais aussi cultiver leurs valeurs et les enseigner aux élèves. Une place importante devra être réservée à la philosophie des leur plus jeune âge. »

Il faut bien se mettre à l'évidence ! Le créole est la langue maternelle des Réunionnais, mais l'école s'obstine à enseigner le français comme langue maternelle à des enfants qui ne le parlent pas. Et à La Réunion, l'école faillit lamentablement à sa mission de donner les mêmes chances de réussite, à tous les enfants, en traitant la première langue des élèves comme une simple déformation du code « correct », du bon français. L'école ne veut pas prendre pas en compte que le créole est parlé par 80 % des familles.

Il n'est alors pas étonnant que nos petits de maternelle, après plusieurs corrections de leur parler 'fautif', i causent pu ; les marmay à l'école i préfère pu causer plutôt que de faire corrige a zot !

Aurait-il compris que sa langue n'est pas acceptée à l'école ?

Le taux d'échec scolaire du département – les évaluations en classe de CM2 sont situées 10 points en dessous de la moyenne nationale ! – est donc le résultat, du moins en partie, de cette non prise en compte de la première langue des enfants.

A la Réunion, la réussite scolaire passe certes par la maîtrise du français, mais la réussite en français ne peut se faire sans le détour par la langue régionale, le créole !

Le bilinguisme est une opportunité pour le peuple réunionnais, sa langue maternelle n'est pas un frein mais plutôt une force. L'enfant créole doit être au centre de son apprentissage !

La solidarité internationale au service de la lutte contre l'illettrisme

Depuis le triomphe de la Révolution en 1959, Cuba a mis en place une politique de solidarité internationale destinée à venir en aide aux populations les plus démunies du Tiers-monde. Les résultats sont spectaculaires.

Son programme d'alphabétisation a permis à plus de neuf millions de personnes de 28 pays à apprendre à lire, écrire et compter.

En termes de politique sociale et de coopération internationale, Cuba est le modèle à suivre. Cette petite nation démontre qu'il est possible de contribuer à l'amélioration du bien-être des plus défavorisés à travers la planète, malgré des ressources limitées. Les pays les plus développés seraient avisés de s'en inspirer.

La méthode « Yo, sí puedo » est une méthode d'éducation cubaine pour l'alphabétisation des adultes, déve-

loppée par Leonela Reys (1947-2015), une enseignante cubaine.

Cette méthode part de ce qui est connu, les chiffres pour aller vers le méconnu, les lettres. Les formateurs utilisent les moyens audiovisuels pour transmettre la connaissance. L'audiovisuel créé donc le lien avec le participant. En plus de contrôler le processus d'apprentissage, il joue un rôle affectif et facilitateur.

L'action éducative est variable dans le temps puisque la méthode est flexible ; de sept semaines à maximum trois mois. Ce programme existe aussi en braille.

Plus de 9 000 000 personnes d'une trentaine de pays ont été alphabétisées avec cette méthode cubaine, « Yo sí puedo » (Moi, oui, je peux).

Le succès de la méthode « Yo, sí puedo » a été reconnu par

l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture car il s'agit d'une méthode qui s'adapte à la culture et l'idiosyncrasie de chacune des communautés.

Cuba a ainsi réussi à éliminer son analphabétisme au début des années soixante et a souhaité mettre à la disposition des pays intéressés, sa méthode qui s'adapte à toutes les langues, tous les pays ou toutes les situations.

Oté

Inn-dé késtyonn l'aktyalité l'oséanité épi in pé toultour

Alon arkoz in pé dsi l'il Tromelin :

Zot i koné péi-la lé pti, pétète in kilomète karé, é na poin d'moun i rès la-ba sof in éstasyon la météo. La Frans avèk l'il Maurice la sign in z'akor pou zèr lo péi a dé : in ko-zéstyon konm i apèl sa. Moin la fine dir osi bann dépitè épi bann sénatèr La Frans la pankor done z'ot fé vèr pou aplik trété-la. Mé la pa pou sa ké Maurice i bouj pa dann la réjyon : li sort donn dé san pèrmi la pèsh dann l'androi pou 280000km² la mèr. Sré bon a savoir si La Frans lé dakor, mé sa mi koné pa. Sak mi koné sé ké so bann sosyété d'pèsh la pèsh dirab la pa z'ot tas pou boir lo té. Zot i koné tyé vèr é sèk épi kan na pi na pi, arvoir Pyèr-tak baro. Mé sof lo réspé so bann gro mésyé, pou zot, La Rényon i égzis pa sa alor ? i kont pou la po patat sa alor ? Nout l'intéré fitir i kont pa pou arien ! Lé ga, kansa La Rényon va fé antann son voi don ? Nou na pi d'lé dann né nou kant mèm ! Kansa i fini avèk sa ?

In nouvèl dsi bannzil Shagos :

La GB épi bann z'amérikain i domann l'Inn pou ède azot pou kontourn l'Il Maurice épi bann shagossien. Boris Johnson, minis gouvèrnman GB la parti oir lo gouvèrnman l'Inn pou domann in kou d'min pou fé rès Maurice épi bann shagosien trankil. Par égzanp pou évitè k'i kondane GB dovan in tribinal intèrnsyonal. Boris Johnson la parti ésplik bann z'indien la baz Diégo-Garcia lé la osi pou défann l'Inn kont son bann z'ènmè dann la réjyon. Mi koné pa si zot i aviz La Chine, l'Iran sansa La Russie mé sak mi koné sé ké pandan éstan-la bann shagosien i rant touzour pa dann z'ot droi pou rotourn shé zot : zot, z'ot zanfan épi z'ot ti-zanfan. Na oir la suit si Maurice i tienbo tête, si l'Inn i rézis son tour. Touléka, pou zordi lo gouvèrnman GB i di li lé désu vèy pza koman. Nou va oir la suit, mé an atandan kabri i manj salad é bann shagosien i gnign pa rotourn shé zot.

Sésèl : l'inportasyon bann tomat l'Afrik di Sid sispandiyé pou l'instan :

Bannzil Sésèl i vé protèz z'ot prodiksyon agrikol kont la mineuz bann tomate. Dan in fèrm la-ba Sésèl in plantèr la trouv in shoniy. Pou èl épi pou bann plantèr séséloï, lé posib ké shoniye-la lé riskab amenn la minèz bann tomate dann lo péi. Lo gouvèrnman la domann l'Afrik di Sid pou li anvoye in l'ékspèr dann lo péi pou oir si sé bien sa. Si sé sa, sa i vé dir lo péi lé déza kontaminé é sa i pé z'ète in gro domaz pou zot. Sa sé in n'afer a suiv pars la mineuz bann plant sa sé in maladi vréman sèryé é d'aprè sak ni koné La Rényon, soign ali la pa in kréyon. Touléka sa in n'afer a suiv é pa arienk pou Sésèl mé pou tout péi lé an rolasyon avèk péi-la.

Justin